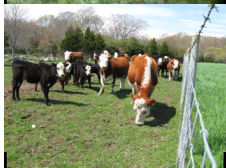


RHODE ISLAND

Programme d'incitation à la qualité de l'environnement (EQIP)



Pratiques de conservation du
NRCS (de haut en bas) : Abris-
serres, plans de pâturage,
habitat des pollinisateurs,
éclaircie des forêts, clôtures de
pâturage pour le pâturage
dirigé, coupes de parcelles
forestières, systèmes
d'irrigation.

Le programme d'incitation à la qualité de l'environnement (EQIP) est un programme volontaire qui fournit une assistance technique et financière aux agriculteurs et aux propriétaires de terres forestières qui souhaitent améliorer et protéger leur sol, leur eau, leur air, leurs plantes et leurs animaux.

AVANTAGES du programme EQIP

- Les participants peuvent bénéficier d'une assistance financière et technique pour appliquer des pratiques de conservation structurelles et de gestion afin de répondre aux préoccupations en matière de ressources naturelles.
- Amélioration de la production et de la santé globale de l'écosystème sur les terres agricoles et les terres forestières.
- Amélioration de la qualité des ressources naturelles.

PRATIQUES courantes

Est-ce que l'une de ces options vous semble intéressante ?

- Plans globaux de gestion des nutriments
- Contrôle de l'érosion
- Plans forestiers
- Amélioration des peuplements forestiers
- Protection des zones à usage intensif
- Abris-serres
- Systèmes d'irrigation
- Plantation de pâturages et de prairies de fauche
- Clôture de pâturage
- Habitat des pollinisateurs
- Pâturage dirigé
- Éclaircie des forêts
- Zones tampons riveraines
- Installations de stockage des déchets
- Habitat faunique

DEMANDER un financement

- Contactez le NRCS du Rhode Island au 401-828-1300 ou votre district de conservation local (voir les informations au verso).
- Remplissez la demande EQIP.
- Soumettez-la à votre bureau local du NRCS.

RI NRCS
60 Quaker Lane, Suite 46
Warwick, RI
401-828-1300
www.ri.nrcs.usda.gov



Pratiques de conservation du NRCS (de gauche à droite) : Habitat des pollinisateurs, plans de gestion pour l'amélioration de la production animale, gestion forestière.

Terres cultivées ♦ Pâturages ♦ Prairies de fauche ♦ Terres forestières

Ce à quoi il faut S'ATTENDRE lors de la demande

- Correspondance avec un planificateur de la conservation.
- Une évaluation de la propriété, y compris une **visite du site** pour *inventorier* les ressources naturelles existantes, *identifier* les préoccupations liées aux ressources et *discuter* de vos buts et objectifs à long terme pour votre terrain.
- Un plan de conservation élaboré par le planificateur.
- Classement de la demande par le biais d'un système de classement à l'échelle de l'État.
- Élaboration du contrat en fonction du résultat du classement et des fonds disponibles.

POINTS importants—appelez pour en savoir plus !

- Les demandes peuvent être déposées tout au long de l'année.
- Les fonds disponibles sont distribués à différents moments de l'année, sur la base du système de classement à l'échelle de l'État.
- Les classements se poursuivent jusqu'à ce que tous les fonds EQIP soient utilisés.
- Le financement de l'EQIP est autorisé par la loi agricole de 2018.
- Les pratiques financées peuvent être déterminées chaque année par le bureau national de l'USDA-NRCS.
- Les agriculteurs historiquement mal desservis (ressources limitées, débutants, socialement défavorisés, tribus) peuvent être éligibles à des taux de paiement de pratique plus élevés pour mettre en œuvre des pratiques et des plans de conservation.



Vos districts de conservation locaux sont prêts à vous aider !

Eastern RI Conservation District

Au service des comtés de Newport et de Bristol
401-934-0842 ou info@easternriconservation.org

Northern RI Conservation District

Au service du comté de Providence
401-934-0840 ou mallard.nricd@gmail.com

Southern RI Conservation District

Au service des comtés de Kent et de Washington
401-500-0422 ou gfuller@sracd.org